

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02200

Numéro SIREN : 750 963 472

Nom ou dénomination : 3-D Matrix Europe

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/053289

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		11 chemin des petites brosse 69300 CALUIRE ET CUIRE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 5 0 9 6 3 4 7 2 0 0 0 2 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/04/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	29 695	26 908	2 787
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	179 485	143 634	35 850
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 100		2 100
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	17 019		17 019
TOTAL (II)		BJ	BK	228 301	170 543	57 758	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 130 299	7 569	1 122 729
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	172 609		172 609
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	694 172	24 763	669 408
		Autres créances (3)	BZ	CA	188 061		188 061
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	838 429		838 429	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	452 115		452 115	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 475 688	32 333	3 443 355	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 703 990	202 876	3 501 113	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DocuSigned by:

895B863EFED844

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 060 000)	DA	3 060 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(28 359 584)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(7 062 411)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(32 361 996)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	114 168		
	Provisions pour charges	DQ	6 342		
	TOTAL (III)	DR	120 510		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	34 487 072		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	580 271		
	Dettes fiscales et sociales	DY	216 187		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	398 420		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	60 648		
TOTAL (IV)	EC	35 742 600			
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 501 113			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 177 600			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3-D MATRIX EUROPE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	5 828 247	FC	5 828 247	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	800	FH	88 537	FI	89 337	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	800	FK	5 916 785	FL	5 917 585	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	21 204		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	159 899		
	Autres produits (1) (11)				FQ	16 119		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 114 809
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 344 316
	Variation de stock (marchandises)*						FT	864 081
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	6 220 832
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	26 789
	Salaires et traitements*						FY	1 002 709
	Charges sociales (10)						FZ	427 335
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	30 950	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	21 153	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	114 902	
	Autres charges (12)						GE	36 894
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 089 964
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 975 155)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)						GR	295 605
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	295 605	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(295 605)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 270 760)	

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(208 349)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 114 809	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	13 177 220	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(7 062 411)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	145 671
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	25 519
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

 Règles et méthodes comptables**Conditions particulières d'activité pendant la période****- Impact sur l'activité :**

Malgré une progression de ses ventes de marchandises de + 28 % par rapport à l'année précédente, la société 3-D Matrix Europe n'a pu atteindre ses objectifs de vente en Europe (-35 %) pour l'exercice, partiellement compensés par la baisse des dépenses opérationnelles prévues.

- Mise en place et organisation particulière :

La société a mis en place du télétravail et des mesures sanitaires renforcées en suivant les recommandations du Gouvernement. Elle n'a pas eu recours au chômage partiel et a bénéficié du report des échéanciers des paiements de dettes sociales de manière limitée.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Néanmoins aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice et la poursuite de l'activité n'est pas remise en cause.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,95 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2012-2014

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût de l'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2021, dont le total est de 3 501 114 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 062 412 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021. Il s'agit du premier exercice de la société.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks est constatée sur les produits dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'achat moyen pondéré.

Compte de résultat

	du 01/05/20 au 30/04/21 12 mois	du 01/05/19 au 30/04/20 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	5 828 248	4 558 330	1 269 918	27,86
Production vendue	89 337	174 498	-85 161	-48,80
Subventions d'exploitation	21 205		21 205	
Autres produits	176 019	598 849	-422 830	-70,61
Total	6 114 809	5 331 677	783 132	14,69
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	4 344 317	4 906 637	-562 320	-11,46
Variation de stock (m/ses)	864 081	-764 362	1 628 443	-213,05
Autres achats & charges externes	6 220 833	6 267 364	-46 531	-0,74
Total	11 429 230	10 409 638	1 019 592	9,79
MARGE SUR M/SES & MAT	-5 314 421	-5 077 962	-236 460	4,66
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	26 790	20 055	6 735	33,58
Salaires et Traitements	1 002 709	968 365	34 344	3,55
Charges sociales	427 336	392 714	34 622	8,82
Amortissements et provisions	167 005	190 271	-23 265	-12,23
Autres charges	36 894	28 510	8 384	29,41
Total	1 660 734	1 599 914	60 820	3,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 975 155	-6 677 876	-297 279	4,45
Charges financières	295 605	220 087	75 518	34,31
Résultat financier	-295 605	-220 087	-75 518	34,31
RESULTAT COURANT	-7 270 761	-6 897 963	-372 797	5,40
Produits exceptionnels		77 077	-77 077	-100,00
Charges exceptionnelles		249 700	-249 700	-100,00
Résultat exceptionnel		-172 623	172 623	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-208 349	-184 189	-24 160	13,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 062 412	-6 886 397	-176 014	2,56

 Bilan

	Net au 30/04/21	Net au 30/04/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 060 000	3 060 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-28 359 585	-21 473 188
Résultat de l'exercice	-7 062 412	-6 886 397
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-32 361 996	-25 299 585
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	114 168	
Provisions pour charges	6 342	5 608
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	120 510	5 608
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	21 565 000	17 515 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	12 922 072	10 670 700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	580 272	922 594
<i>Personnel</i>	77 095	48 221
<i>Organismes sociaux</i>	82 707	160 212
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	43 780	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	12 607	10 652
Dettes fiscales et sociales	216 188	219 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	398 420	72 551
Produits constatés d'avance	60 648	
TOTAL DETTES	35 742 600	29 399 930
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 501 114	4 105 954

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/04/21	Net au 30/04/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 696	26 908	2 788	8 553
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	179 486	143 635	35 851	52 573
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 100		2 100	2 100
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 020		17 020	17 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	228 302	170 543	57 759	80 246
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 130 299	7 570	1 122 729	1 980 152
Créances				
Clients et comptes rattachés	694 173	24 764	669 409	695 295
Fournisseurs débiteurs	38 444		38 444	139 606
Personnel				7 709
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	144 247		144 247	131 498
Autres créances	5 371		5 371	51 006
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	172 610		172 610	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	838 429		838 429	972 191
Charges constatées d'avance	452 116		452 116	48 251
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 475 688	32 333	3 443 355	4 025 708
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 703 990	202 876	3 501 114	4 105 954

 Rapport de présentation des comptes annuels**RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 3-D MATRIX EUROPE relatifs à l'exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'ordre des Experts-Comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 501 113,67
Chiffre d'affaires	5 917 585,19
Résultat net comptable (Perte)	-7 062 411,57

Fait à Lyon
Le 26/07/2021

Pour ORIAL SAS

C. RUYSEN
Expert-Comptable

Comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 3 060 000 euros

Siège social : 11, Chemin des Petites Broses

69300 CALUIRE ET CUIRE

750 963 472 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

LA SOUSSIGNEE :

- Société **3-D MATRIX Ltd** Société de droit japonais dont le siège social est 3-2-4 Kojimachi, Chiyoda-Ku, Tokyo, Japon, immatriculée au Japon sous le numéro 0100-01-087940,

Représentée par Monsieur Jun OKADA, ayant tous pouvoirs à cet effet,

Associée unique de la société 3-D MATRIX EUROPE.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Lecture du rapport du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Avril 2021 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mention des conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce,
- Décision relative aux mandats des Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et qui font apparaître une perte nette comptable de – 7 062 412 €.

L'associée unique, prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, du fait qu'il n'y a eu aucune dépense ou charge non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visée à l'article 39-4 dudit code.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice dont elle vient d'approuver les comptes.

DEUXIEME DECISION

I – L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de – 7 062 412 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

II – L'associée unique conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les rapports présentés mentionnent qu'il n'y a pas eu de dividendes mis en distribution depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce l'associée unique prend acte qu'une convention de services scientifiques a été conclue par Mr Jun OKADA au cours de l'exercice clos le 30 avril 2021.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Fait à Tokyo
Le 28 Octobre 2021

Pour la Société 3-D MATRIX Ltd
Monsieur Jun OKADA

DocuSigned by:

895BB63EFED8443...

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE

Société par actions Simplifiée
au capital de 3 060 000 €
11 chemin des Petites Brosses
69300 Caluire et Cuire

Exercice clos le 30 avril 2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE Exercice clos le 30 avril 2021

À l'associé unique de la société 3D Matrix Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3D Matrix Europe relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les informations mentionnées à la suite du bilan.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 18 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Luc Williamson
Associé

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/04/21	Net au 30/04/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 696	26 908	2 788	8 553
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	179 486	143 635	35 851	52 573
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 100		2 100	2 100
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 020		17 020	17 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	228 302	170 543	57 759	80 246
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 130 299	7 570	1 122 729	1 980 152
Créances				
Clients et comptes rattachés	694 173	24 764	669 409	695 295
Fournisseurs débiteurs	38 444		38 444	139 606
Personnel				7 709
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	144 247		144 247	131 498
Autres créances	5 371		5 371	51 006
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	172 610		172 610	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	838 429		838 429	972 191
Charges constatées d'avance	452 116		452 116	48 251
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 475 688	32 333	3 443 355	4 025 708
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 703 990	202 876	3 501 114	4 105 954

 Bilan

	Net au 30/04/21	Net au 30/04/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 060 000	3 060 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-28 359 585	-21 473 188
Résultat de l'exercice	-7 062 412	-6 886 397
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-32 361 996	-25 299 585
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	114 168	
Provisions pour charges	6 342	5 608
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	120 510	5 608
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	21 565 000	17 515 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	12 922 072	10 670 700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	580 272	922 594
<i>Personnel</i>	77 095	48 221
<i>Organismes sociaux</i>	82 707	160 212
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	43 780	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	12 607	10 652
Dettes fiscales et sociales	216 188	219 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	398 420	72 551
Produits constatés d'avance	60 648	
TOTAL DETTES	35 742 600	29 399 930
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 501 114	4 105 954

Compte de résultat

	du 01/05/20 au 30/04/21 12 mois	du 01/05/19 au 30/04/20 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	5 828 248	4 558 330	1 269 918	27,86
Production vendue	89 337	174 498	-85 161	-48,80
Subventions d'exploitation	21 205		21 205	
Autres produits	176 019	598 849	-422 830	-70,61
Total	6 114 809	5 331 677	783 132	14,69
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	4 344 317	4 906 637	-562 320	-11,46
Variation de stock (m/ses)	864 081	-764 362	1 628 443	-213,05
Autres achats & charges externes	6 220 833	6 267 364	-46 531	-0,74
Total	11 429 230	10 409 638	1 019 592	9,79
MARGE SUR M/SES & MAT	-5 314 421	-5 077 962	-236 460	4,66
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	26 790	20 055	6 735	33,58
Salaires et Traitements	1 002 709	968 365	34 344	3,55
Charges sociales	427 336	392 714	34 622	8,82
Amortissements et provisions	167 005	190 271	-23 265	-12,23
Autres charges	36 894	28 510	8 384	29,41
Total	1 660 734	1 599 914	60 820	3,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 975 155	-6 677 876	-297 279	4,45
Charges financières	295 605	220 087	75 518	34,31
Résultat financier	-295 605	-220 087	-75 518	34,31
RESULTAT COURANT	-7 270 761	-6 897 963	-372 797	5,40
Produits exceptionnels		77 077	-77 077	-100,00
Charges exceptionnelles		249 700	-249 700	-100,00
Résultat exceptionnel		-172 623	172 623	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-208 349	-184 189	-24 160	13,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 062 412	-6 886 397	-176 014	2,56

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2021, dont le total est de 3 501 114 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 062 412 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021. Il s'agit du premier exercice de la société.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks est constatée sur les produits dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'achat moyen pondéré.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,95 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2012-2014

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût de l'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque, en totalité suivant les modalités réglementaires

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

 Règles et méthodes comptables**Conditions particulières d'activité pendant la période****- Impact sur l'activité :**

Malgré une progression de ses ventes de marchandises de + 28 % par rapport à l'année précédente, la société 3-D Matrix Europe n'a pu atteindre ses objectifs de vente en Europe (-35 %) pour l'exercice, partiellement compensés par la baisse des dépenses opérationnelles prévues .

- Mise en place et organisation particulière :

La société a mis en place du télétravail et des mesures sanitaires renforcées en suivant les recommandations du Gouvernement. Elle n'a pas eu recours au chômage partiel et a bénéficié du report des échéanciers des paiements de dettes sociales de manière limitée .

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Néanmoins aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice et la poursuite de l'activité n'est pas remise en cause.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 660	4 036		29 696
Immobilisations incorporelles	25 660	4 036		29 696
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 648			17 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	157 411	4 427		161 838
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	175 059	4 427		179 486
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 100			2 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 020			17 020
Immobilisations financières	19 120			19 120
ACTIF IMMOBILISE	219 839	8 463		228 302

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 107	9 801		26 908
Immobilisations incorporelles	17 107	9 801		26 908
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 764	2 945		10 710
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 722	18 203		132 925
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122 486	21 149		143 635
ACTIF IMMOBILISE	139 593	30 950		170 543

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 351 370 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 020		17 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	694 173	694 173	
Autres	188 062	188 062	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	452 116	452 116	
Total	1 351 370	1 334 350	17 020
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 409
Total	1 409

 Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 7 570 euros.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 060 000,00 euros décomposé en 306 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	306 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	306 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	5 608	734			6 342
		114 168			114 168
Total	5 608	114 902			120 510
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		114 902			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 35 742 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	21 565 000		21 565 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	580 272	580 272		
Dettes fiscales et sociales	216 188	216 188		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 320 492	13 320 492		
Produits constatés d'avance	60 648	60 648		
Total	35 742 600	14 177 600	21 565 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	4 050 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	12 922 072			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	274 985
Dettes provis. pr congés à payer	77 095
Charges sociales s/congés à payer	31 513
Etat - autres charges à payer	4 761
Clients - RRR à accorder	1 165
Total	389 519

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	452 116		
Total	452 116		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	60 648		
Total	60 648		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises		5 828 248	5 828 248
Produits des activités annexes	800	88 537	89 337
TOTAL	800	5 916 785	5 917 585

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 17 950 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	16	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 342 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 6 342 euros